

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE HANTAY

### SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2015

---

#### **Présents :**

BACCHETTE Laurence, BONNEL Philippe, CANON Cécile, DOYELLE Olivier, DUHEM Désirée, KORDALSKI Bruno, LEFEBVRE Marie Noëlle, MANENT Vincent, MESUROLLE Hélène, MONTOIS Jacques, OMIETANSKI Bernard, PLANCQ Gérard, SAGNIER Jérôme, SYSSAU Nadine VANDEWALLE Eglantine.

**Absents excusés :** MONTOIS Jacques (Pouvoir à SYSSAU Nadine).

Monsieur DOYELLE Olivier secrétaire de séance.

A l'ouverture de la séance Madame le Maire a procédé à l'appel des membres et a constaté que le quorum était atteint.

#### **Procès verbal de la séance ordinaire en date du 20 février 2015.**

Madame SYSSAU a demandé pourquoi les différents projets de la commune n'étaient pas énumérés au PV pour la demande de subventions – Madame le Maire a répondu que la délibération était une demande générale pour les différentes demandes de subventions dont les projets ne sont pas encore définis.

Pas de remarque – Le PV a été approuvé à l'unanimité.

#### **Compte Administratif 2014**

Madame VANDEWALLE, conseillère déléguée aux finances a fait lecture du compte administratif sur les dépenses et recettes 2014 soit

##### **Section fonctionnement**

Dépenses : 712 560.52€ - Recettes : 829 252.75€ soit un excédent de 116 692.23€

##### **Section Investissement**

Dépenses : 58 298.36€ - Recettes : 206 843.81€ soit un excédent de 148 545.45€

Compte administratif approuvé à la majorité – 3 abstentions

Madame le Maire a demandé pourquoi, Madame SYSSAU a répondu que le temps de réflexion était trop court pour analyser

#### **Compte de gestion 2014**

Approuvé à la majorité – 3 abstentions

#### **Affectation des résultats**

L'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, l'affectation de résultats soit :  
affectation de la section de fonctionnement à la section d'investissement au compte 1068 100 000€,  
affectation du résultat d'investissement à la ligne R001 439 855.65€

#### **Vote des taux**

Après discussion, il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux :  
taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties – soit

25.5% taxe d'habitation – 22.44% taxe foncière sur les propriétés bâties et 88.74% non bâties

#### **Budget Primitif 2015**

Madame VANDEWALLE, conseillère déléguée aux finances a fait la présentation du Budget Primitif pour un montant total de 1 838 828.21€ réparti en section fonctionnement pour un montant de 859 978.50€ et en section d'investissement pour un montant de 978 849.71€.

Monsieur PLANCQ Gérard a présenté les différentes subventions attribuées aux associations et qui ont été vues en commission.

Approuvé à la majorité 12 pour – 3 contre

### **Modification simplifiée du PLU**

Après explication de Madame le Maire à l'Assemblée concernant l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification simplifiée du PLU pour permettre la création d'un dispositif de valorisation patrimoniale des fermes bâties en zone agricole dont la destination est susceptible de changer, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité.

**La séance est levée à 19h30.**